



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

marine

Question écrite n° 69353

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le navire-école de la marine française la Jeanne d'Arc, qui a récemment entamé son dernier tour autour du monde. En effet, ce croiseur porte-hélicoptère, construit à Brest entre 1959 et 1961, a parcouru 3,2 millions de kilomètres et a formé 6 400 aspirants. Il a accueilli de nombreuses personnalités, Léopold Sédar Senghor ou encore Fidel Castro, et tous les présidents de la République, à l'exception de l'actuel. Il a également participé, ces dernières années, au soutien des victimes du tsunami en 2004-2005 lors de l'opération humanitaire « Béryx » et à la libération des otages du Ponant en 2008 dans le golfe d'Aden. À la demande d'associations, la Jeanne d'Arc emportait lors de chaque campagne plusieurs tonnes de fret de médicaments, matériels médicaux ou scolaires destinés aux populations de pays sous-développés. Pourtant, la Jeanne d'Arc ne sera pas remplacée et, faute de moyens financiers, la Marine nationale doit renoncer à avoir un bateau dédié à la formation pour la première fois depuis 1912. Elle lui demande de lui indiquer si, au lieu d'être détruit, ce navire ne pourrait pas être conservé et transformé en musée. Elle lui demande également si la France entend se doter d'un nouveau navire-école.

Texte de la réponse

Après quarante-sept années de service, il ne s'avère désormais plus possible de maintenir le navire porte-hélicoptères « Jeanne d'Arc » en état de naviguer à un coût raisonnable, ni même de le destiner dans son intégrité à tout autre projet, compte tenu des coûts de remplacement de certains équipements en fin de vie ou encore de mise aux normes en vigueur, qu'impliquerait une cession en vue d'une nouvelle utilisation. La marine nationale envisage donc la déconstruction de ce bâtiment. Toutefois, afin de célébrer son souvenir, des perspectives de valorisation de certaines parties de la « Jeanne d'Arc », au sein de projets locaux, sont à l'étude. Il n'est actuellement pas prévu d'acquérir un nouveau navire-école pour la marine nationale. Dans l'immédiat, la formation des officiers-élèves sera assurée à bord d'un bâtiment de projection et de commandement (BPC), ce dispositif étant mis en oeuvre dès cette année à bord du BPC « Tonnerre », qui a appareillé le 22 février 2010 pour sa première campagne d'application.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69353

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 2010, page 714

Réponse publiée le : 6 avril 2010, page 3942